

Solution de trésorerie d'entreprise

Contrat de capitalisation — Personne morale

Le contrat de capitalisation permet de faire rentrer dans le cadre de la gestion de trésorerie d'entreprise des solutions financières nombreuses et diversifiées.

OBJECTIF

01 Placer la trésorerie longue de l'entreprise

02 Obtenir une rémunération supérieure à des fonds monétaires dans une optique de placement moyen ou long terme

Une solution pensée pour votre stratégie patrimoniale.

Trois avantages patrimoniaux clés.

01 AVANTAGE

Souplesse

Souplesse de fonctionnement.

02 AVANTAGE

Fiscalité différée

Cadre fiscal spécifique intéressant pendant la durée de vie du contrat, avec un modèle de taxation allégé et différé des plus-values latentes.

03 AVANTAGE

Diversité des supports

Choix de supports de placement diversifiés.

▲ **Points de vigilance**

- ▲ Pas de garantie en capital liée à la solution.
- ▲ Tous les contrats se désignant comme répondant aux règles fiscales du contrat de capitalisation ne se valent pas et demandent un examen minutieux de leurs caractéristiques techniques.